

Mémoire du Tapisser

Rome le 11 May 1830.

Pour avoir decloués N.º 7 Tapis surveillés
 afin qu'ils fussent bien battus, secoués
 brossés, réparés, et roulés ———— 3" —

Out faquins qui ont transportés les Meu-
 bles des Appartements afin de pouvoir
 retirer les Tapis qui ont été bat-
 tus, et secoués dans le jardin ———— 4" —

Pour avoir mis N.º 12 Rideaux ———— 1,80

Achat de quatre douzaines d'Anneaux
 mis à ces Rideaux ———— 30

Pour ficelle, epingles et clous ———— 20

Total 9,30

Acquitté sous ce même jour
 Jean Tabbi